

En rire ou en pleurer ? Les faits sont tristes



En rire ou en pleurer ? Les faits sont tristes

Au Carnaval de Fleurance comme dans toute autre manifestation festive, les gendarmes se montrent pour dissuader les conducteurs ayant abusé de certains produits ou alcools de prendre le volant. C'est de la prévention. Mais après il y a la répression et comme à Vic-Fezensac, Nogaro, Marciac etc les points d'accès ou plutôt de sorties de Fleurance étaient ce week-end particulièrement surveillés. Des dispositifs qui visiblement n'ont pas empêché un jeune homme de 21 ans de tenter l'aventure. Face à un contrôle sur le coup de 2h30 du matin celui-ci n'a trouvé rien de mieux que de forcer le barrage. Mal lui en a pris, un de ses pneus n'a pas résisté aux dents de la herse mise en place. Mais décidément il en fallait plus encore pour arrêter ce festayre qui passant outre les sommations des gendarmes prend la fuite et tente de semer les motards qui en fait se contentent de suivre pour ne pas provoquer d'accident. C'est à Auch que ce jeune conducteur finira entre les gendarmes qui l'attendaient au rond point des Justes à Auch. Sans permis, sans assurances, positif aux stupéfiants, son véhicule placé en fourrière, il se souviendra du Carnaval de Fleurance en attendant les résultats des dépistages et d'une prochaine convocation devant le tribunal..